

Le Togo et le Sénégal ouvrent la voie aux longues maturités sur le Marché des Titres Publics en 2021

Dans le cadre du programme d'émission des Etats de la zone UEMOA au titre de l'année 2021, un accent particulier a été mis sur l'objectif de rallongement de la dette levée sur le Marché des Titres Publics (MTP).

A cet effet, après un calendrier d'émissions du premier trimestre axé sur l'utilisation des maturités moyens termes (**3, 5 et 7 ans**), le calendrier publié par l'UMOA-Titres dans le cadre des émissions du deuxième trimestre a été caractérisé par la volonté des Etats de l'UEMOA d'émettre sur des maturités plus longues à savoir **10 et 12 ans In fine**.

Le MTP mis à l'épreuve de la durée

Après les premières sorties sur la maturité **10 ans** effectuées par le **Bénin** et la **Côte d'Ivoire** en 2020, le Togo (**le 16 avril 2021**) et le Sénégal (**le 23 avril 2021**) ont été les premiers émetteurs à se présenter sur le MTP sur cette maturité en 2021. Malgré l'assurance de la qualité de leurs signatures, la prudence était cependant à l'ordre du jour. Ainsi, cette maturité de **10 ans** a été combinée dans le cadre d'une émission simultanée à des maturités de **5 ans** et **7 ans** pour le **Togo** et à une maturité de **5 ans** pour le **Sénégal**.

Au terme de l'exécution des deux émissions, les résultats obtenus par ses deux Etats ont déjoué tous les pronostics sur le MTP.

Un engouement des investisseurs pour les titres 10 ans In fine

Longuement classé comme un marché à court et moyen terme, le MTP à l'inverse des à priori, s'est montré performant et résilient en prouvant sa capacité à répondre aux attentes des émetteurs.

En effet, une forte participation des investisseurs a été notée sur la maturité 10 ans, avec des montants offerts records de **86 Milliards de F CFA** pour le Togo et de **127 Milliards de F CFA** pour le Sénégal. Ces offres sont d'autant plus exceptionnelles, qu'elles sont inédites sur le MTP qui peinait jusqu'ici à s'affirmer sur le long terme.

En termes de nombre de participants, notons que ces deux opérations ont enregistré sur la maturité 10 ans respectivement la participation de 22 et 16 investisseurs provenant de sept (7) des huit (8) Etats qui constituent la zone UEMOA. A cela, il faut également ajouter une bonne présence des investisseurs institutionnels et individuels. En effet, les soumissions

totales pour le compte de la clientèle au terme de ces deux opérations ont été évaluées à un peu plus de 14 milliards de F CFA. Une situation qui relève des efforts effectués par l'UMOA-Titres dans le cadre de la diversification de la base des investisseurs et de l'accès des institutions non financières aux émissions de dette publique.

Des rendements maîtrisés pour les Etats et intéressants pour les investisseurs

Le rendement de sortie enregistré par le Togo sur la maturité 10 ans à l'issue de cette émission était de 6,32%, pour un volume de 86 milliards de FCFA offerts sur la maturité et 58 milliards de FCFA retenus par l'Etat du Togo. Le Sénégal, quant à lui, s'est vu emprunté à un taux de 6,05% sur la maturité 10 ans pour un volume de 127 milliards de FCFA offerts par les investisseurs et 41 milliards de FCFA retenus par cet Etat.

Ces performances du Marché des Titres Publics amorcent une nouvelle dynamique, notamment la possibilité pour les Etats membres de la zone UEMOA d'envisager davantage l'émission d'instruments sur du moyen et long terme, et aussi, constituent un pas de plus vers la diversification de la base des investisseurs du Marché des Titres Publics de l'Union.

Notons que les prochains Etats qui émettront sur la maturité 10 ans durant ce mois de mai sont :

- **Niger le 06 mai 2021**
- **Mali le 19 mai 2021**
- **Burkina le 26 mai 2021**

Ensemble, nous saurons relever les importants défis du Marché des Titres Publics pour un développement économique accru de la zone UEMOA.